



Communiqué

Le 2 juillet 2024,

La mairie de Saint-Béat-Lez est au regret de vous informer que la piscine ne pourra pas ouvrir ses portes cet été en raison d'une avarie technique majeure survenue ce week-end. La mise en eau de la semaine dernière a mis sous pression des canalisations vieillissantes. Elles ont partiellement cédé et déclenché des fuites d'eau colossales : 100 m³ en 3 jours pour un bassin en contenant 800.

C'est avec beaucoup de désarroi et après avoir cherché des solutions techniques que nous devons nous rendre à l'évidence en vous annonçant que l'ouverture prévue n'est plus possible cette saison. Malgré l'implication de toutes les municipalités qui se sont succédées depuis l'ouverture de cette piscine en 1973, malgré l'aide financière des communes environnantes ainsi que celle de la Communauté de Communes des Pyrénées Haut Garonnaises, l'équipement est devenu obsolète. Nous avons une pensée émue pour les utilisateurs locaux assidus, les touristes et les scolaires qui avaient recommencés à fréquenter la piscine ainsi que pour les salariés municipaux qui s'y investissent pleinement et lui redonnent vie chaque année.

Les nouveaux problèmes de ces derniers jours nous imposent de tourner une page et de faire de ce moment douloureux une renaissance. Nous le devons à nos anciens qui nous ont légués cette piscine. Nous le devons à nos enfants qui la fréquentent. Dans un cadre plus général, cet équipement doit s'inscrire dans un développement de notre territoire au sens large. Les collectivités locales, départementales, régionales et nationales nous ont déjà fait savoir que l'on pouvait compter sur elles à travers le contrat Bourg Centre soutenu, il y a quelques mois. Nous savions l'équipement en fin de vie, son avenir était en préparation, le calendrier va devoir s'accélérer ...

Depuis plusieurs années la commune travaille sur un projet de rénovation globale de cet équipement. Un accès pour les personnes à mobilité réduite, une couverture, un nouveau système de chauffage permettront une ouverture plus confortable sur une amplitude annuelle plus importante. Cela nous permettra de recevoir les scolaires et de se conformer à l'obligation de l'apprentissage de la natation. Nous ne manquerons pas le moment venu de vous faire connaître le projet lorsqu'il sera pleinement finalisé. Nous aurons à ce moment-là besoin de vous. Nous vous expliquerons alors quel rôle vous pourrez jouer !

C'est un conseiller municipal qui le dit : « A Saint Béat on a pris l'habitude de se relever !
On panse et on avance ! ».

Anna Changeux
Maire de Saint-Béat-Lez

